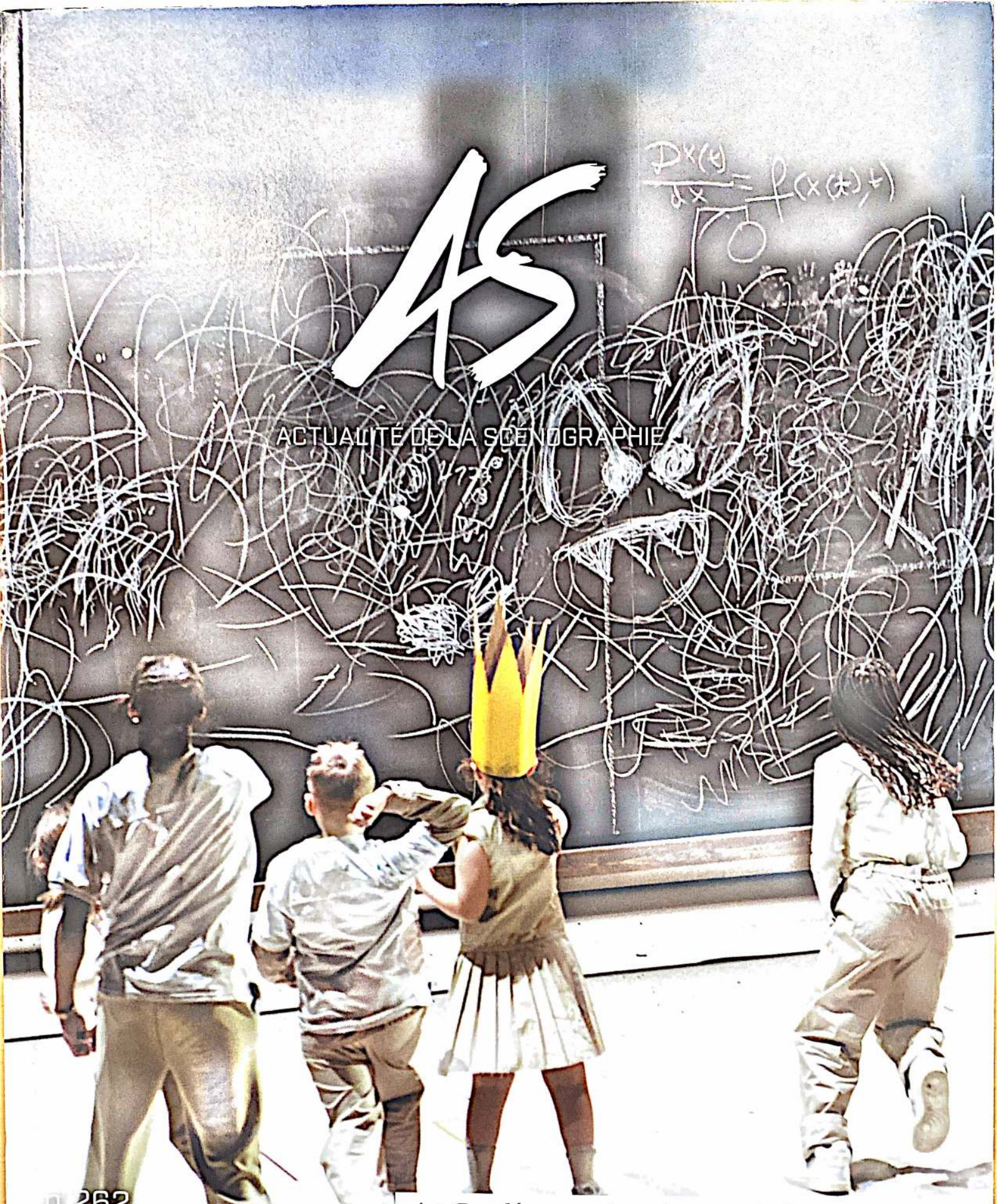
AS

ACTUALITÉ DE LA SCÉNOGRAPHIE



n° 262

2025
ISSN 0986-1351
prix 16 €

technique a
spectacle vivant
l'événementiel
de l'exposition

La Conférence des oiseaux de Petr Forman

Interference à Toulouse

Une journée à Showlight

Interference à Toulouse

Nouvelle destination événementielle

Patrice Morel

Les projets sur initiative privée sont assez rares pour être salués. La Ville rose semble, sur ce point, être sur le devant de la scène. Quel courage, quelle abnégation, malgré un parcours semé d'embûches et après huit années d'efforts, des co-fondateurs et partenaires de cette opération qui n'ont jamais rien lâché. Dès les premiers accueils, le public est dithyrambique, le confort visuel et la qualité d'écoute reviennent dans tous les commentaires. Interference, ce sont 2 500 m² d'espaces reconfigurables, un *rooftop* à la vue imprenable et une jauge totale admissible qui s'intercale parfaitement dans le panorama des salles toulousaines.



Façade principale, entrée publique - Photo © Jean Pellaprat / VISIBLE

Genèse et étapes du projet

C'est au cœur de l'été 2017 que Martin Montillet, Jonathan Trogant et Adrien Winkel, trois dirigeants de la société de prestations de services KRD Audiovisuel, rejoints par Aymeric Serradeil, acteur d'une association événementielle, décident de décrire les premières étapes du programme de leur futur projet de construction.

Fin 2017, ils visitent un site d'archivage de la Banque Populaire sur la zone de Balma-Gramont. Le site, très prometteur, comportait de nombreux atouts :

- Une surface disponible en adéquation avec le projet ;
- Un bloc additionnel en rez-de-chaussée (bureaux, stockage, locaux techniques, quai de déchargement, …) ;
- Un toit terrasse non aménageable, possiblement transformable après travaux en *rooftop* ;
- Un voisinage éloigné, bâtiment en proximité peu sensible aux nuisances sonores ;
- Une zone entièrement sécurisée sous surveillance 24h/24 ;
- Une parcelle peu contrainte avec possibilité d'extension ;
- Des voiries et réseaux divers existants exploitables immédiatement ;
- Une cour de service, une aire de livraison sécurisée et un quai de déchargement.



Salle Aura, vue générale en configuration frontale - Photo © Jean Pellaprat / VISIBLE

Rendez-vous fut pris en mars 2018 avec le futur bailleur Banque Populaire qui, séduit par le projet, a accepté la proposition du futur exploitant. Sur la période allant de 2018 à 2020, la MOA s'est attelée au dépôt du permis de construire et demandes d'autorisation de travaux, aux études préliminaires, aux levées de fonds et a finalement confiée la construction et la maîtrise d'œuvre de l'opération à un interlocuteur unique.

• *Premier confinement, incapacité du constructeur*

La première réunion de chantier sur site eut lieu le 15 mars 2020, soit deux jours avant le confinement. La première phase de travaux débuta en 2021 avec la déconstruction complète du volume principal ; seule la dalle primaire a pu être conservée. Le constructeur réalisa dans la foulée la nouvelle coque extérieure du bâtiment avec des parois en béton banché coulées sur des fondations indépendantes. L'entreprise poursuivit les différentes phases de travaux avec la pose d'une nouvelle couverture en bacs acier double peau et les travaux de second œuvre avec notamment l'aménagement des futurs bureaux. En 2022, et malgré le versement des fonds, la MOA constata de nombreux retards dans l'exécution des travaux. En réalité, l'entreprise générale était en proie à des graves difficultés financières et donc dans l'incapacité de poursuivre le chantier. Ce fut un coup d'arrêt en guise de douche froide pour toute l'équipe qui, dans la foulée, a dû annuler l'inauguration, tenter de reporter les contrats de cession qui pouvaient l'être et commencer à rembourser les places vendues en prévente.

Reprise du projet

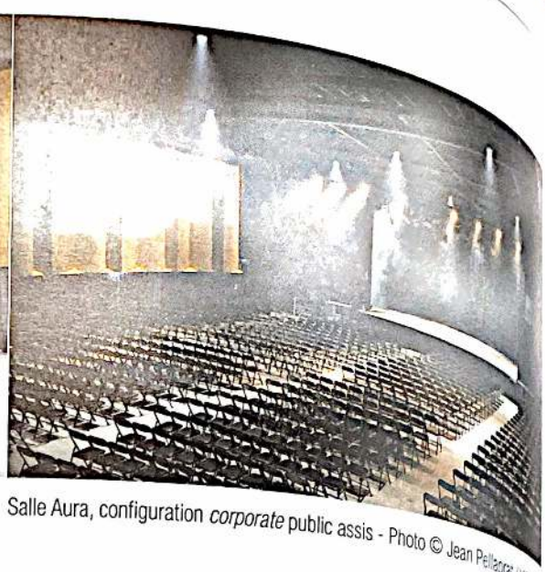
La MOA a dû se remobiliser, trouver un nouvel architecte, une nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre, relancer les bureaux d'études, trouver de nouvelles entreprises et modifier les statuts avec un élargissement des participations au capital de l'entreprise. Adrien Winkel explique qu'"*outre les difficultés financières liées à la pandémie, sont venues s'ajouter celles liées au nouveau conflit en Ukraine ; nous avons de suite compris que nous allions devoir faire face à de fortes augmentations du coût des matériaux et à une explosion du budget prévisionnel lié aux équipements techniques et scénotechniques, sans parler des délais de livraison à rallonge*". Cette succession de déconvenues aura au moins eu l'avantage de leur permettre de se poser et d'apporter de nombreuses modifications au programme ; une réflexion de fond qui est à l'origine :

- De l'amélioration très nette de la capacité et des conditions d'accueil du public ;
- Du changement de destination vers un espace modulable en lieu et place d'une configuration à majorité frontale plus figée ;
- De l'augmentation importante de l'ouverture de scène et de l'altimétrie ;
- De la création d'un gril de charge avec une reprise des charges scénographiques bien plus importantes sans piliers en salle ;
- De l'abandon du projet de loges en étage pour des loges en rez-de-chaussée ;
- De la consolidation de l'espace restauration et avec la création d'un espace cuisine traiteur.

Le second projet comportait bien un marché en lots séparés. Pendant plus d'un an et demi, les co-fondateurs se sont mobilisés afin de recruter de nouvelles équipes, faire et refaire les propositions de devis aux entreprises afin de réussir à aligner le prévisionnel sur l'enveloppe impartie. La reprise du chantier eut lieu au début du deuxième semestre 2023 avec un nette accélération en février 2024, une ouverture au public dès le 7 févier 2025 pour une inauguration le 3 avril 2025.



Salle Aura, bar principal et balcon - Photo © Jean Pellaprat / VISIBLE



Salle Aura, configuration *corporate* public assis - Photo © Jean Pellaprat / VISIBLE

Propulsé au-devant de la scène

Adrien Winkel : Au-delà du spectacle et de l'événementiel, nous souhaitions un lieu polymorphe transformable où tout soit possible : des accueils et exploitations en configurations sport, skate-park, *e-sport*, studios tournage et/ou *live TV show*, … Quelle que soit la configuration choisie par nos clients ou les équipes de production de tournée, nous devions pouvoir répondre à toutes les demandes et, de surcroît, offrir une immersion sonore dans un lieu certifié L-Acoustics L-ISA Venue.

Point de vue de l'architecte

Gérald De Favari, de l'agence GD Architectes, est intervenu sur la deuxième phase du projet.

Gérald De Favari : Nous devions intervenir sur un existant en cours de construction. Il nous a fallu réfléchir à comment bien appréhender le projet mais surtout analyser et auditer l'état du bâtiment d'origine, ce qui avait été construit, ce qu'il fallait déconstruire, proposer des pistes d'amélioration, tenir les coûts de construction en fonction de l'enveloppe budgétaire déjà très contrainte. Cette deuxième phase du projet devait prendre en compte les pistes d'améliorations portées au programme par la MOA sous le contrôle des AMO.



Traitement acoustique interne, éclairage architectural
Photo © Jean Pellaprat / VISIBLE

• *Premier volet en phase initiale*

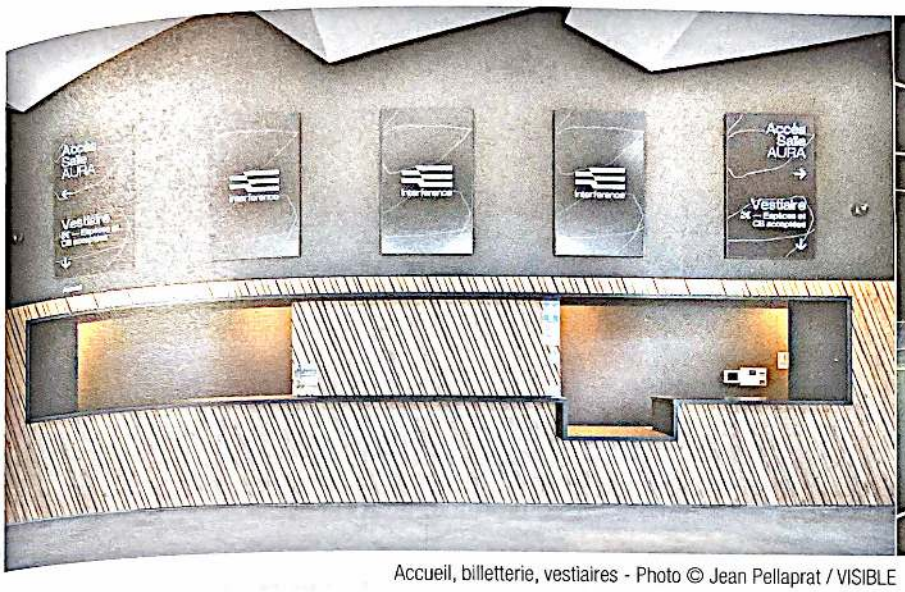
À l'état initial, ce hangar d'archivage (hors constructions annexes) présentait des caractéristiques assez sommaires : un radier[1] posé sur terre-plein, une structure porteuse en acier, l'ensemble mis hors eau/hors air par une ceinture en parpaings et une couverture en bac acier simple peau. La première phase de travaux consistait à réaliser la surélévation et l'isolement vis-à-vis des tiers. En l'état, la structure porteuse ne permettait pas de supporter les descentes de charges du dispositif scénographique. L'idée d'un gril autoporté semblait être, *a priori*, la solution la plus adaptée. Mais la présence des piliers porteurs figeait le concept de modularité des usages et imposait, de fait, une exploitation à majorité frontale.

• *Deuxième volet : reprise du chantier*

La reprise des études aura permis de définir les travaux de renforcement de la structure primaire, la reprise des fondations et la création d'une double peau intérieure indépendante posée sur la dalle primaire, le tout étant entièrement désolidarisé des parois extérieures. Le nouvel ensemble construit permettait d'envisager la création d'un gril de charge scénographique suspendu à la charpente, elle-même supportée par les parois intérieures sans contact avec la peau extérieure. Le gril de charge fixe serait complété par des points d'ancrage complémentaires, implantés sur le dernier tiers en fond de salle. Cette nouvelle organisation a permis d'envisager le dépôt au SDIS de nombreuses configurations avec des jauges différentes : sans scène, avec différentes profondeurs de scène, une version ring central, un espace entièrement transformable de type "espace scénique intégré à la salle".

• *Redéploiement de l'espace loges*

L'espace loges prévu dans le projet initial, dans un volume situé au premier étage derrière la scène, a pu être déplacé en rez-de-chaussée à la place des anciens bureaux. Ce transfert réglait dans le même temps les problèmes d'accessibilité et permettait d'attribuer une surface bien plus importante aux artistes, avec la création d'un foyer artistes, d'une loge individuelle supplémentaire, d'un bureau de production, d'un espace cuisine traiteur couplé à un espace restauration de quarante places assises. Les anciens bureaux ont été affectés dans un bâtiment annexe non loin de là.



Accueil, billetterie, vestiaires - Photo © Jean Pellaprat / VISIBLE



Mise en lumière des sas d'entrée en salle Aura
Photo © Jean Pellaprat / VISIBLE

• *Création du nouveau balcon en salle*

Le déplacement des loges et l'abandon du bâtiment annexe de l'arrière-scène imposaient de trouver de nouvelles disponibilités pour les installations de CTA. L'espace mezzanine, situé au-dessus des vestiaires et des réserves du bar, a dû être réattribué à ces instillations techniques de grande ampleur. La dalle technique, qui avait été coulée lors de la première phase de travaux sur des murs sans fondations, n'était pas en capacité de supporter de tels équipements. De nouvelles fondations en sous-œuvre ont dû être réalisées à cette fin. Une nouvelle avancée en déport a été érigée en salle juste au-dessus du bar et constitue le balcon dans sa forme actuelle.

Un défi acoustique

Plutôt trois défis en un ! Être certifié L-ISA Venue par le constructeur L-Acoustics nécessite de satisfaire à un cahier des charges extrêmement précis, sans oublier de prendre en compte les risques d'émergences sonores en direction du voisinage. Le matériel scénique est interchangeable mais on peut difficilement corriger l'acoustique d'une salle après construction. Olivier Letourneur, du BET acoustique LASA, avait parfaitement conscience des enjeux. Dans sa globalité, le public est particulièrement satisfait du confort et de la précision d'écoute sans dépassement de la limite autorisée. Portes fermées en concert, on ne perçoit absolument rien depuis l'extérieur. Les accès en salle sont équipés de double sas acoustique et la règle des trois portes consécutives à franchir dans les circulations techniques entre la salle et le quai de déchargement a bien été respectée.

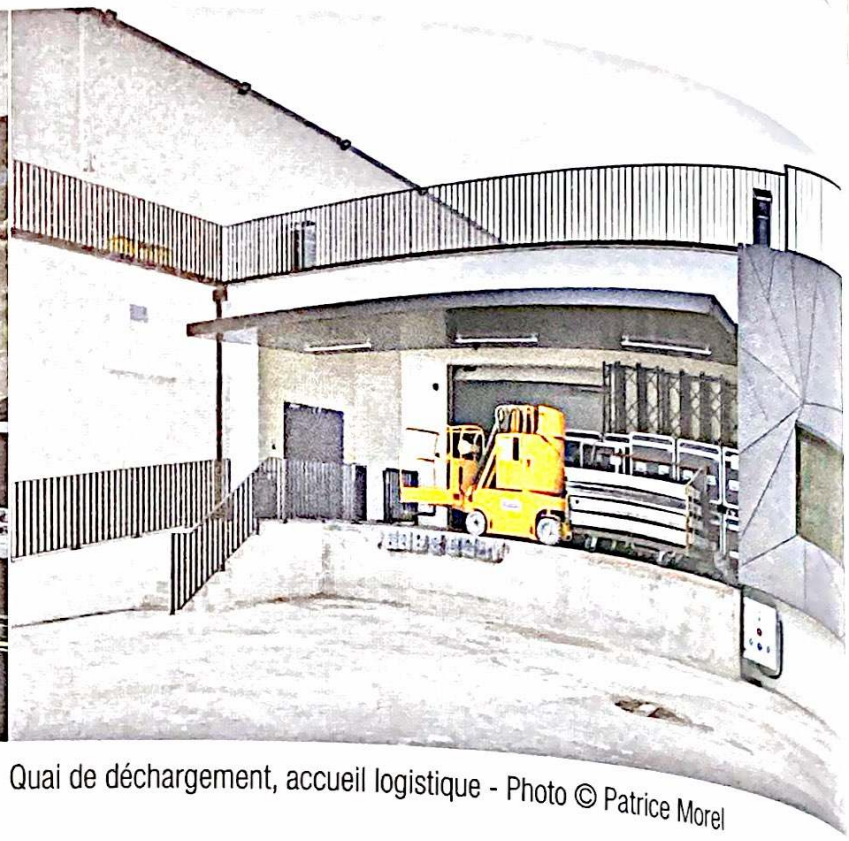
Olivier Letourneur : Nous avons à la fois réussi à rentrer dans l'épure architecturale et dans le budget imparti. L'installation d'un système de diffusion immersif est un élément contributif aux attendus de l'étude d'impact[2] ; en effet, tout comme



Rooftop aménageable - Photo © Jean Pellaprat / VISIBLE



Scène modulaire Sixty82 Arena Frame - Photo © Patrice Morel



Quai de déchargement, accueil logistique - Photo © Patrice Morel

les systèmes proposés par la concurrence, le système L-ISA produit un front d'ondes uniforme au niveau du cadre de scène, un rendu pratiquement impossible à obtenir avec un dispositif classique gauche-droite. Nos modélisations vont devoir évoluer en ce sens. À noter que le point d'accroche de diffusion central se trouve à proximité d'un exutoire de désenfumage.

• *Émergence en direction des tiers*

Le foncier se prête particulièrement bien à ce type d'exploitation mais il reste encore des terrains constructibles à proximité et qui pourraient voir naître de futurs projets d'aménagements dont des logements d'habitation. Le hangar vide dans sa forme initiale ne remplissait aucun des critères nécessaires à ce type d'exploitation. Tout devait être repensé en termes d'isolement, le point le plus critique étant le risque de contaminations sur le bâtiment de bureaux mitoyen adossé au mur primaire de l'arrière-scène.

• *Reprise en sous-œuvre, fondations, isolement*

Des travaux complémentaires en sous-œuvre ont dû être entrepris afin de renforcer les fondations, stabiliser le dallage sur terre-plein[3] et désolidariser des murs extérieurs de la coque intérieure. La boîte extérieure et ses fondations avaient été réalisées au cours de la première phase de travaux. Des séries de micropieux ont dû être insérées à plus de 13 m de profondeur au travers de la dalle primaire. En effet, le plénum acoustique, le gril technique et les ancrages sont suspendus à une coque interne en béton creux, parois posées sur la dalle primaire sans contact avec la peau extérieure.

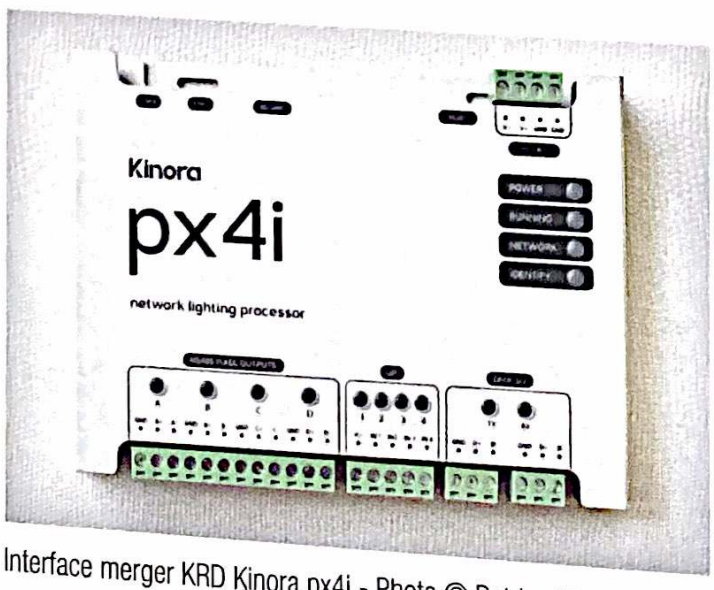
En conclusion, la deuxième phase du projet a permis de s'approcher au plus près des performances d'un studio de répétitions construit sur le principe dit de "boîte dans la boîte". Vu en coupe, l'isolement de la salle Aura apparaît en couches successives avec dans l'ordre : la paroi béton banché indépendante posée sur micropieux, une couche de laine minérale, un vide d'air et une paroi interne en béton creux sur lequel vient prendre appui un traitement interne tout aussi complexe. Seul l'isolement du mur séparatif mitoyen au niveau de l'arrière-scène s'est vu ajouter un doublage laine et plaques de plâtre supplémentaires.[4] En toiture, l'isolement acoustique est obtenu par un plénum acoustique suspendu relié à la charpente par des suspentes antivibratiles. Le plénum est constitué par des couches de laine minérale, d'un vide d'air et de plusieurs couches de Placo® Duo'Tech® pour un effet dit effet masse/ressort/masse. L'ensemble est traversé par des doubles exutoires de désenfumage (les exutoires simples sont souvent à l'origine de contaminations sur l'extérieur).

• *Traitement acoustique interne*

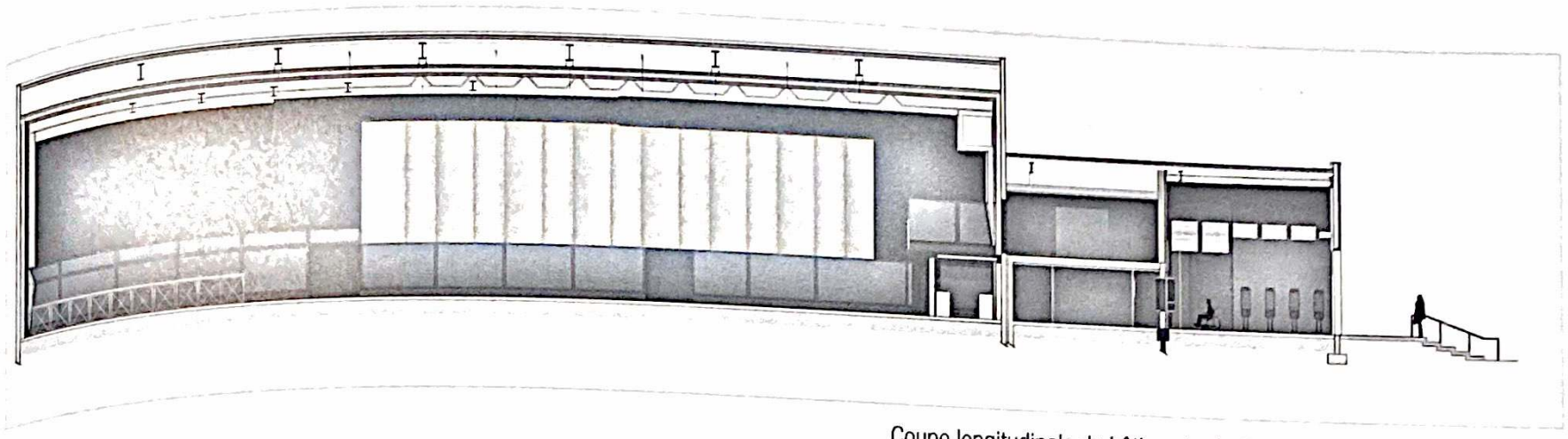
Le rendu final devait convenir à toutes les expériences, autant aux musiques actuelles qu'aux événements dits "*corporate*", avec un traitement interne basé sur une acoustique de salle assez vivante. Le traitement comporte les éléments suivants :

- Les demi-cylindres posés en parois apportent une quantité importante de réflexions diffusantes (sans effet membrane à l'intérieur du tube[5]), l'ensemble produisant un champ sonore large bande uniformément réparti. En choisissant de positionner son poste d'écoute légèrement à l'avant ou à l'arrière d'un demi-cylindre, le régisseur son peut, s'il le souhaite, obtenir deux sensations différentes ;
- Le traitement en parois entre chaque demi-cylindre a été réalisé avec la pose d'un revêtement comportant deux couches de laine minérale séparées par un vide d'air, le tout étant protégé par un tissu tendu en façade ;
- Le plénum suspendu au plafond assure un traitement très large bande (sans produire de réflexion tardive) ;
- Sur les parois en partie basse, de la laine absorbante refermée et protégée par des plaques de bois perforées ;
- Le fond de salle et la paroi du bar ont reçu un traitement très absorbant évitant tout retour de réflexions parasites vers la salle et surtout vers les régies.

La durée de réverbération est bien maîtrisée sans pour autant être trop basse. Les demi-cylindres posés en parois latérales ont été préconisés par l'acousticien Christian Malcurt. En première lecture, le sujet avait fait débat au sein de l'équipe mais le rendu final, une fois mis en lumière, est en passe de devenir la signature architecturale de cette salle.



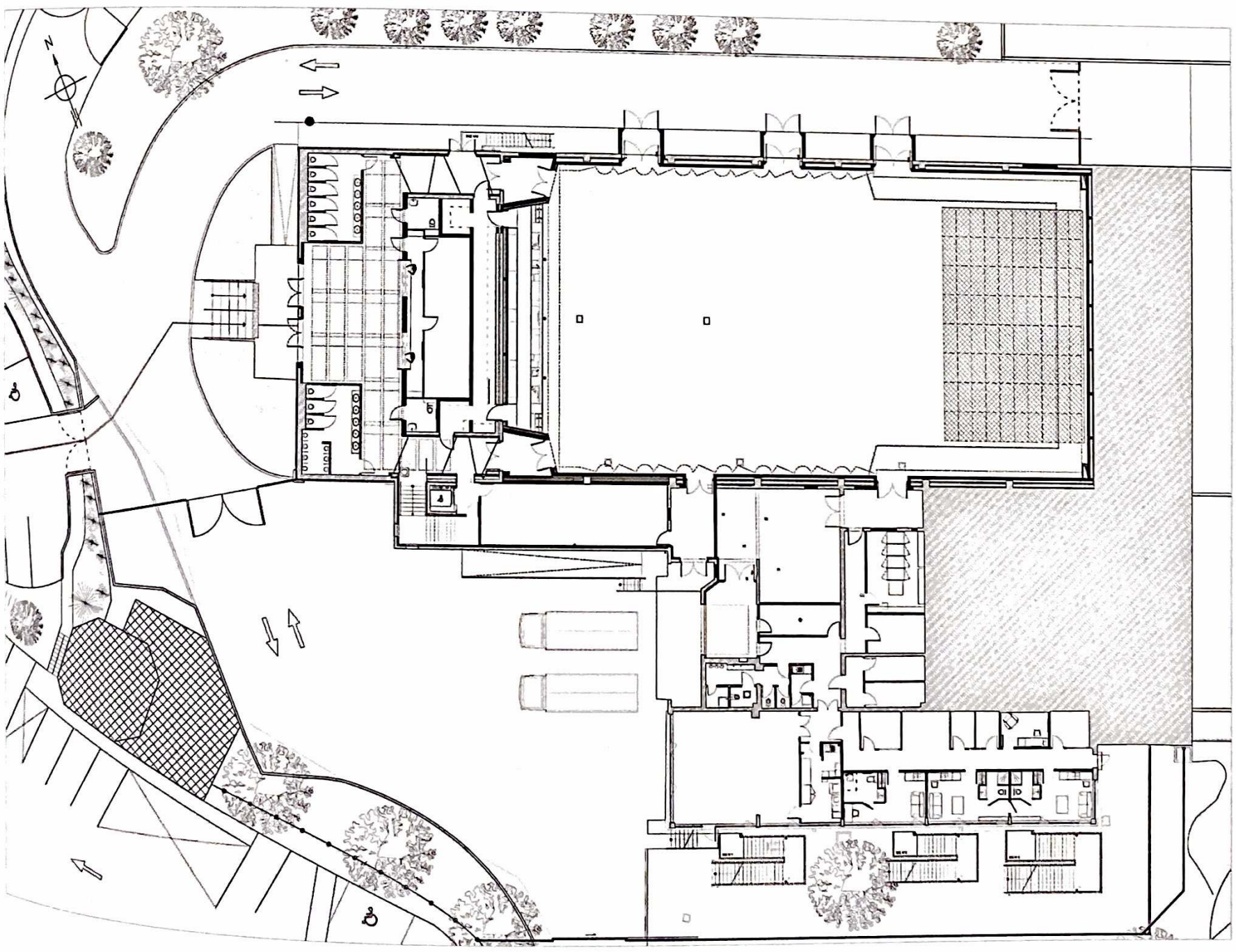
Interface merger KRD Kinora px4i - Photo © Patrice Morel



Coupe longitudinale du bâtiment principal - Document © GD Architectes

Éclairage architectural et de salle

Jonathan Trogant, co-fondateur et scénographe sur ce projet, a eu l'occasion, au travers de ses rencontres professionnelles, de découvrir de nouvelles sources LED RGBW compatibles DALI, DMX et certifiées conformes avec les installations d'éclairage de sécurité dans les ERP. Au-delà de leurs qualités architecturales et chromatiques, ces produits disposent d'une alimentation à double entrée 48 V, dont une peut être raccordée directement sur une source centrale (onduleur piloté par le système de sécurité incendie). L'autonomie et la puissance de la source centrale ont pu être calculées en prenant en compte la faible consommation de ces nouveaux produits d'éclairage, avec une économie substantielle au niveau des préconisations d'un établissement de première catégorie. En cas d'évacuation, lors de la bascule sur la source centrale, les contacts secs d'un relais coupent la source DMX sur les équipements d'éclairage qui, par conception, sont programmés pour se rallumer automatiquement à 100 % en blanc chaud. Parallèlement à cette information et en tant qu'intégrateur pour la société de prestations KRD Audiovisuel, Jonathan Trogant a développé KINORA, une interface de type "merger"[6] proposée en deux versions – installations fixes ou *touring* 19''. Une fois en place, l'utilisateur peut, à partir de n'importe quel "device" connecté au réseau (en fonction des autorisations accordées), prendre le contrôle de tout ou partie des sources adressables du bâtiment. Le régisseur d'accueil en charge de la soirée peut, par exemple, en sélectionnant sur sa tablette la source Art-Net from Desk, relier le pupitre lumière à l'interface KINORA. Il intègre de cette manière l'ensemble de l'éclairage architectural adressable de la salle AURA au pupitre lumière, une option particulièrement prisée des organisateurs de soirées *clubbing* ou *corporate*, où la lumière de salle scintille au rythme des *vibes* du DJ en scène.



Plan de niveau d'ensemble - Document © GD Architectes

Maîtrise d'usage très investie

Impossible de développer tous les aspects technologiques en service dans cet établissement ainsi que la multitude de petits détails imaginés et mis en œuvre par cette équipe de passionnés qui, pour certains, ont dû passer des nuits entières sur le chantier. Le développement touche ici à de nombreux domaines, allant de celui d'un nouveau système de paiement bancaire à des machines à bières automatisées en libre-service, en passant par la conception de boîtiers BAV amovibles intégrés au sol aux emplacement de régies, équipements conçus avec une double connectique au-dessus et au-dessous. En cas de destruction d'un connecteur par un *flight* de tournée, le boîtier est sorti de son logement et il est possible de récupérer immédiatement le connecteur en dessous qui, lui, est resté intact. Nous pouvons compléter la description avec le déplacement du système de diffusion sonore en fonction des nombreuses configurations, le double réseau électrique scénique totalement indépendant (un accueil tournées et un pour l'accueil fixe), la scène modulaire Sixty82 Arena Frame (100 m² stockés sur quelques m²), plateau qui se déplace au centre de la salle à seulement deux personnes en quelque minutes. Des parcours d'une grande diversité qui ont permis aux acteurs de ce projet de valoriser leurs retours d'expériences, une énergie phénoménale au service d'un projet où ils ont réussi à créer un concept. Interference est née d'une relation très forte entre ses co-fondateurs, rejoints par une équipe attachante qui est parvenue à drainer et amalgamer une foule de talents, de passionnés, de partenaires qui, malgré les difficultés, n'ont jamais eu le moindre doute sur le bien-fondé de cette opération.

(1) Fondation avec une dalle de très forte épaisseur coulée sur terre-plein
(2) Étude d'impact sur les nuisances sonores en direction du voisinage, imposée *a priori* aux exploitants de lieux diffusants à titre habituel de la musique amplifiée
(3) Dallage sur terre-plein ou posé sur hérisson de pierres ou galets
(4) Béton banché, laine, vide d'air, plaques de plâtre, laine, vide d'air, béton creux
(5) Effet neutre : de l'isolant a été placé à l'intérieur des demi cylindres pour éviter tout effet parasite non maîtrisé
(6) Envoyer des données à plusieurs sources sans interruption du flux

- ERP de types L, P de 1ère catégorie
- Surface totale de 2 500 m² :
 - Hall d'accueil public
 - Salle Aura : configuration salle à plat : 800 m² + 1 balcon niveau R+1 : 66 m²
 - *Rooftop* : configuration type P en plein air : 500 m²
 - Espace restauration artistes : 70 m²
 - Foyer et loges en rez-de-chaussée : 200 m²
- Jauge totale admissible sur l'ensemble de l'établissement : 2 995 places
- Jauge en configuration *corporate* (sans scène, 1,5 places/m²) : 1 571 places
- Jauges modulées en fonction des exploitations : 15 configurations différentes déposées :
 - Salle Aura : 2 500 places (profondeur de scène 5 m), 2 000 places (profondeur de scène 10 m)
 - Balcon : 198 places
 - *Rooftop* : 690 places
- Locaux du personnel : bâtiment annexe indépendant

Dispositions communes :

- Accès véhicules artistes et techniques : cour de service extérieure sécurisée
- Aire de livraison : quai de déchargement abrité :
 - Hauteur fixe : 1,20 m
 - Capacité : 2 véhicules lourds en accueil simultané, 3e en terre-plein
 - Dimensions porte motorisée sectionnelle : 2,80 m (h) x 2,40 m (l)
- Rampes d'accès et escaliers de service
- Aire de service couverte : 20 m²
- Local de stockage technique : 40 m²
- Portes d'accès matériel intérieures : 3UP, hauteur 2,10 m
- Accès *rooftop* au niveau R+1 : 2 ascenseurs dont 1 PSH
- Éclairage 100 % LED : scénique, robotisé et architectural totalement connecté
- Diffusion de contenu sur écrans LED dans tout l'établissement, loges comprises
- Bornes tactiles, tireuses à bière en libre-service

Espace Aura

- Espace multimodal reconfigurable, types L et P
- Espace scénique intégré à la salle
- Emplacements régies avec trappes de raccordements : T1 milieu, T2 fond et T3 balcon
- Espace scénique modulaire Sixty82 Arena Frame
- Système de diffusion L-Acoustics au choix : immersif L-ISA ou *main* L/R
- Vidéoprojection laser forte puissance
- Diffusion écran LED, surface 50 m², pitch : 3,9
- Transformateur 1 000 kVA, réseaux électriques accueil et tournée entièrement séparés
- Alimentation diffusion sonore isolée, schéma de liaison à la terre : IT
- Fibre optique DUO monomode OS2
- Protocoles intégrés (autres sur demande) :
 - AVB (PA)/Dante/AES50 (PA et DL251)
 - Art-Net/sACN
 - Intranet/Internet
- Espace scénique :
 - Largeur de mur à mur : 20 m
 - Dimensions de scène : 200 m², modulable jusqu'à 20 m x 10 m
 - Profondeur de scène : de 5 m à 15,00 m
 - Hauteur de scène : réglable de 0,80 m à 1,20 m
- Serrurerie, ancrages : 11 T réparties en travées :
 - Gril de charges : structures primaires, maillage réalisé en poutres HEA
 - Ancrages principaux : chariots porte-palans et griffes ponctuelles (doublés antichute de charge)
 - 12 ancrages complémentaires : points d'ancrages fixes (doublés antichute de charge), charge : 500 daN / Point
 - Palans D8+ et ponts ou *truss* en structure aluminium Prolyte H40 motorisés
 - Altimétrie à partir du sol : sous le *truss* de scène : 7,70 m ; sous la base de HEA : 8,30 m
- Équipements régies :
 - Pupitres lumière : MA Lighting grandMA3 light, ...
 - Pupitres de mixage : Midas Héritage HD96-24-CC-TP, Yamaha Rivage PM5, Yamaha CL5
 - *Stage boxes* : Midas DL251, Yamaha Rio3224-D2 et Rio1608-D2

- Système d'interphonie : Hollyland Solidcom SE Pro
- Nodal principal :
 - Interfaces réseaux lumière : Luminex LumiNode 12, LumiSplit 2.10, Kinora dxnode, …
 - Interfaces audionumériques : Midas AS 80, Klark Teknik DN9680, DN9650, L-Acoustics L-ISA, ...
- Diffusion sonore :
 - Enceintes façades L-Acoustics KARA II, KS21, KS28, A10 Wide, X12, X8, amplification LA7.16i, LA12X, LA2Xi
 - Enceintes retours L-Acoustics X12, X15, KS21, amplification LA12X
 - Traitement L-Acoustics : L-ISA Processor II, Processor P1 et *networking* LS10
- Éclairage scénique :
 - Projecteurs asservis : Ayrton Khamsin, Argo 6 FX, …
 - Blinder à LED : Chauvet STRIKE P38
 - Effets : Chauvet Color STRIKE M
 - Architectural : Anolis Lighting Ambiane® XP56 Recessed, CalummaTM XS MC
 - Brouillard : MDG ATMe + FANTM

- Maîtrise d'ouvrage privée et exploitant : Interference
- Bailleur et partenaire immobilier : la Banque Populaire
- Architecture : GD Architectes - Gérald De Favari
- AMO : Carisan Atlantique (Pierre-Yves et Matthieu Sandrolini)
- Scénographie : Interference
- BET acoustique : APIA - Architecture Acoustique Prospective Ingénierie Audio (Christian Malcurt), LASA (Olivier Letourneur)
- Président et co-fondateur : Martin Montillet
- Directeur général et co-fondateur : Adrien Winkel
- Co-fondateur, R&D, Scénographie : Jonathan Trogant
- Direction technique : Axel Vivini
- Partenaires équipements scéniques : KRD Audiovisuel, S Group, Anolis, L-Acoustics

Coûts de l'opération :

- Frais, conseils, études : 1 M€ HT
- Marché de travaux : 5 M€ HT
- Investissements matériel scénique et audiovisuel : 1 M€ HT

Partenaires : Caisse d'Épargne, Crédit Agricole, Crédit Coopératif, IFCIC, BPI & Foster

Jalonnement du projet :

- Appel à projet : 2017
- 1ère phase initiale, début des travaux : 2020
- Arrêt du chantier : 2022
- 2e phase, reprise des travaux : 2e semestre 2023
- Inauguration : 3 avril 2025

